



Journal de la
Fédération Patronale
et Économique

N°47 - Août 2018

INTER FACE

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

**Un boulanger finance son nouveau
commerce avec l'argent prêté par ses clients**

On connaissait le financement participatif pour des projets culturels ou sportifs, pour le lancement d'une entreprise, mais toujours par le biais d'une des plateformes internet qui propose ce genre de démarche. En ville de Genève, Eric Emery l'a fait sans l'aide d'internet, juste avec des flyers dans sa boulangerie, «à l'ancienne». Et il a cartonné.

Eric Emery n'a jamais été propriétaire de ses murs. En 2011, après seize ans dans la même rue, il est contraint de déménager mais peut rester dans le même quartier: «Le déménagement et l'aménagement des nouveaux locaux me coûtaient plus de deux millions de francs, mais j'en avais zéro à investir!» Ni une ni deux, il lance un appel à ses clients avec ce message tout simple: «Si je n'arrive pas à récolter la somme nécessaire, je ferme boutique.»



FPE - CIGA

Fédération Patronale
et Économique

En quelques semaines, il récolte 1,7 millions de francs qui complètent un prêt bancaire et le prêt d'un fournisseur. Le compte est bon.

Le principe de son financement participatif est très personnel: les gens devaient mettre minimum 2'000 francs rémunérés à 4%. L'artisan a pu compter sur 72 prêteurs: «Mais ce ne sont pas des actionnaires parce que je leur ai fait un simple contrat écrit. Une personne m'a demandé que l'opération soit réalisée devant un notaire, j'ai refusé. Je voulais quelque chose de très simple. Et étonnamment le plus difficile a été d'obtenir les coordonnées bancaires des prêteurs pour que je puisse leur payer les intérêts! C'est incroyable, mais la plupart des gens voulaient aussi quelque chose de très simple

A-PRIORITY

P.P.

CH-1630 Bulle

LA POSTE 

possible. Des clients sont arrivés au comptoir avec une enveloppe qui contenait leur contribution, j'ai souvent signé des contrats et réglé les intérêts sur un coin de table au tea-room de la boulangerie. D'autres n'ont tout simplement jamais voulu entendre parler de contrat. J'en ai quand même fait un pour moi, pour que j'aie une trace. » En revanche, précision importante, tous les prêts sont garantis par des assurances-vie.

Pour ne pas se mettre en difficulté, Eric Emery a aussi mentionné sur les contrats qu'il n'effectuerait aucun remboursement les deux premières années: « Mais ensuite, j'ai remboursé chaque année 310'000 francs. Et à chaque fois que je rembourse quelqu'un, je lui envoie une lettre personnelle et manuscrite pour le remercier. J'ai reçu, en retour, des lettres très émouvantes. » Avec quand même parfois des surprises et la contrainte de rendre de suite l'argent: « C'est arrivé trois fois pour des raisons tout à fait compréhensibles comme un divorce ou un décès. J'avais anticipé ça et prévu de la marge. »



Aujourd'hui encore, Eric Emery s'étonne d'un tel élan de solidarité: « Jamais personne ne m'a demandé des comptes ou un bilan, rien. » En revanche, des clients se sont excusés de ne pas pouvoir m'aider financièrement: « Alors je leur ai dit que j'organisais aussi un déménagement participatif. Le jour J, il y avait plus de 70 personnes pour m'aider, sous la pluie ! »

« Aujourd'hui, il me reste encore 550'000 francs à rembourser à 6 ou 7 personnes, parce que j'ai eu des réinvestissements depuis. Mais au niveau fiscal, j'arrive à la fin de mes pertes reportées, donc l'idée est d'avoir tout remboursé dans deux ans. » L'artisan sait qu'il peut désormais compter sur la solidarité des clients de son quartier s'il doit à nouveau investir: « J'ai une liste de gens qui m'ont dit que je pouvais revenir vers eux au besoin. C'est précieux. »

L'histoire est unique, belle mais elle tient aussi et surtout à la personnalité d'Eric Emery: « Je pense être quelqu'un d'agréable et accessible. Et puis, les gens me voient bosser, ça aide. »

Eric Plancherel



EDITO

Le premier Salon de l'Entreprise en Suisse romande

La vie d'une entreprise n'est jamais un long fleuve tranquille. Créer, développer, oser, réinventer sont les maîtres-mots d'une entreprise. Nous en avons encore une fois la preuve avec l'exemple ci-contre de cet artisan boulanger qui a dû se réinventer et innover pour sauver son commerce. Tenant compte des défis et de la remise en question quotidienne, auxquels doivent faire face nos membres, nous nous efforçons d'être attentifs, réceptifs et pro-actifs.

Voilà pourquoi la Fédération Patronale et Économique met sur pied, en janvier prochain, le premier Salon de l'Entreprise à Espace Gruyère à Bulle. Ce 1^{er} Salon de l'Entreprise s'est fixé pour objectif de présenter à son public des solutions pratiques et pragmatiques dans les domaines aussi variés que la digitalisation, la communication, la formation, la finance, le recrutement, le monitoring et bien d'autres encore, car le monde de l'entreprise est en train de vivre une révolution sans précédent avec le développement de la digitalisation, de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies.

Le Salon de l'Entreprise, vous l'aurez compris, s'adressera aussi bien aux chefs d'entreprises qu'aux cadres, ainsi qu'à toutes les personnes qui constituent l'ADN de notre tissu économique. Il s'articulera autour de nombreuses conférences de qualité et d'un espace exposant où chacun pourra s'informer, réseauter et échanger.

De nouveaux métiers vont apparaître, de nouvelles possibilités s'offrent aux entrepreneurs, mais le cycle de vie d'une entreprise, lui, reste. Il s'accompagne et s'appréhende peut-être différemment. C'est dans cette optique d'innovation et de mouvement que s'inscrit ce rendez-vous.

Comme tout événement organisé par la FPE-CIGA, nous espérons que ce Salon correspondra à vos attentes et nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux.

www.salon-de-lentreprise.ch
17 et 18 janvier 2019 à Espace Gruyère

Nadine Gobet
Directrice de la FPE

ACTU MEMBRE

Mécanair

Patrick Devaud

Directeur

« Dans le sous-sol de la maison dans laquelle j'ai grandi, mon père a construit un avion et un hélicoptère. Moi-même j'ai construit un avion pendant 14 ans. » Patrick Devaud rigole, développe, parle avec passion et avoue sans détours qu'il ne voit pas du tout ce qu'il aurait pu faire d'autre comme métier. Son métier ? Il dirige Mécanair, la société créée par son père en 1977. Mécanair, basée à Ecuwillens, est active dans la maintenance d'avions et de moteurs d'avions. Portrait.

Patrick Devaud nous reçoit à Ecuwillens, mais sa société est aussi présente à Granges (SO) et à Yverdon : « Nous avons 32 collaborateurs à plein-temps et une dizaine de personnes qui viennent sur appel, parfois des retraités de l'entreprise. » Les collaborateurs ? Beaucoup de mécaniciens sur avions et moteurs : « Mais il n'y a pas d'école spécialisée comme en France. La formation se fait sur le terrain en entreprise et donc, quand on a formé un mécanicien sur avion ou sur moteur, il faut tout faire pour le garder. »

Dans le hangar, des avions en révision, moteurs ouverts : « Nous travaillons essentiellement sur des petits avions de 5,5 tonnes maximum, jusqu'à huit places. » Soit des privés ou des aéroclubs. Mais une lueur de fierté parcourt le visage de Patrick Devaud lorsqu'il évoque le contrat exclusif qui lie, depuis dix ans, Mécanair à l'Armée de l'air française pour la révision et la réparation de tous les accessoires et moteurs de ses avions : « Nous avons simplement répondu à un appel d'offre et nous étions concurrentiels, aussi parce que l'Euro était très élevé quand nous avons rempli l'offre. Et lorsqu'il est descendu à la parité, nous avons souffert. » Mais l'entreprise fribourgeoise a pu aussi faire valoir la qualité, la régularité et la quasi absence de grève qui sont des arguments de poids face aux concurrents étrangers. Autre contrat qui fait la fierté de Mécanair : le contrat de maintenance avec Lufthansa pour la réparation et la maintenance de tous les avions de formation des futurs pilotes de la compagnie Swiss.



Son plus beau souvenir ? « Sans aucun doute, le contrat que nous avons avec le prince et futur roi de Dubaï. Un truc de fou, comme dans les films ! Il avait décidé de faire du parachutisme. Nous lui avons préparé l'avion porteur et j'allais une fois par mois faire la maintenance sur place. Il fallait essayer cet avion sous lequel était noté en gros « Fazza » soit le petit nom du prince. Cette inscription nous donnait tous les droits (rires), nous étions les invités du roi. Nous avons fait des trucs impensables, notamment voler entre les buildings. »

... le contrat que nous avons avec le prince et futur roi de Dubaï. Un truc de fou, comme dans les films !

Voilà pour le côté fun, parce que la réalité, c'est que Patrick Devaud et Mécanair évoluent dans un milieu très codifié où les processus de sécurité et de certification sont omniprésents : « Chaque mécanicien qui travaille sur un type d'avion ou de moteur doit être évalué régulièrement. Chaque pièce ou accessoire a une échéance de révision qu'il ne faut pas manquer. La peur de l'accident est omniprésente et lorsqu'il y en a un en Suisse, il y a une forte probabilité

que l'avion appartienne à un de nos clients. Nous devons donc répondre à une enquête qui peut durer jusqu'à 5 à 6 ans. Pour nous, pour le mécanicien qui a travaillé sur l'avion, ça peut être lourd. Mais ça fait partie du métier et, heureusement, au final, notre travail n'a encore jamais été mis en cause lors d'un accident. »

Aujourd'hui, les moteurs représentent une bonne moitié du chiffre d'affaires de la société et ce, essentiellement à l'étranger, en Europe ou en Afrique. Mais le domaine de la mécanique aviation est en mutation. L'aviation dite « générale », soit celle composée essentiellement de pilotes privés, est « vieillissante ». Patrick Devaud : « Elle devient trop chère pour Monsieur Tout-le-Monde qui se tourne gentiment vers une autre catégorie : Ecolights. Les moteurs électriques font aussi leurs apparitions dans l'aéronautique et demandent peu ou pas de maintenance par rapport à un moteur à combustion. »

Mais pas de danger à court et moyen terme pour Mécanair : « Pour l'heure, le planning de révision et réparation des moteurs est plein jusqu'à Noël. », se réjouit Patrick Devaud. Conséquence : ce passionné de mécanique ne met presque plus les mains dans le cambouis pour se concentrer sur l'administratif et la gestion : « Mais je peux compter sur mon père qui, à 87 ans, vient encore à l'atelier trois jours par semaine. »

Eric Plancherel



VOTATIONS 23 SEPTEMBRE 2018

> Initiative populaire

Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques.

Lancée par Les Verts, cette initiative vise à encourager une agriculture proche de la nature, ménageant les animaux et offrant des conditions de travail équitables, dans un contexte actuel où près de la moitié de nos denrées alimentaires est importée.

Elle demande :

- Des standards de durabilité minimaux pour les aliments produits en Suisse comme pour les aliments importés.
- Que ne puissent être vendues en Suisse que des denrées alimentaires produites dans le respect des standards sociaux et écologiques minimaux.

Position de la FPE

La FPE recommande de rejeter cet objet.

Arguments :

- L'article constitutionnel sur la sécurité alimentaire, accepté par 78.7% de voix remplit déjà la plupart des exigences de cette initiative.
- Cette initiative va à l'encontre des engagements internationaux de la Suisse.
- Cette initiative fera augmenter le coût des denrées alimentaires en Suisse et limitera le choix des consommateurs.

> Initiative populaire

Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous.

Elle va plus loin que l'initiative « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques. » Cette initiative est portée par Uniterre, le syndicat paysan, et souhaite appliquer le principe de souveraineté alimentaire en Suisse. Pour ce faire, elle propose que la Confédération favorise :

- Une agriculture paysanne diversifiée et nourricière qui tienne compte de nos ressources naturelles notamment du sol, protège nos semences et renonce aux OGM.
- Une agriculture qui offre un avenir aux générations futures en assurant, par des prix rémunérateurs, des revenus équitables aux paysan-ne-s.
- Un marché plus transparent, qui soit au service des paysan-ne-s comme des consommateurs-trices ; un renforcement des circuits courts pour promouvoir et dynamiser la production de proximité.

Position de la FPE

La FPE recommande de rejeter cet objet.

Arguments :

- Avec l'adoption du nouvel article constitutionnel sur la sécurité alimentaire, accepté par 78.7 % de voix, cette initiative a perdu de son utilité.
- Elle véhicule une image de l'agriculture totalement passéiste, étatiste et incapable de s'adapter.
- L'initiative conduira à une augmentation des coûts comme à une réduction de l'offre pour les consommateurs suisses.



OBLIGATION D'ANNONCE DES POSTES VACANTS

Depuis le 1^{er} juillet, les employeurs doivent annoncer leurs postes vacants à l'ORP à certaines conditions. Une mesure qui résulte de la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » du 9 février 2014. Mode d'emploi.

Qui est concerné ?

Tous les employeurs

Quels secteurs d'activité ?

Les catégories professionnelles qui ont un taux de chômage d'au moins 8%. Elles sont répertoriées sur la plate-forme www.travail.swiss.

Sont aussi concernés

Les emplois repourvus par l'intermédiaire d'agences de placement, de chasseurs de tête ou d'entreprises de travail temporaire.

Exceptions

- Si le poste est repourvu par une personne qui travaille déjà dans l'entreprise depuis au moins six mois.
- Si l'employeur engage un demandeur d'emploi inscrit auprès d'un ORP.
- Les emplois de courte durée qui ne dépassent pas 14 jours civils.
- L'emploi de certains membres de la famille.

Procédure

Les postes vacants sont annoncés à l'ORP et soumis à embargo pendant cinq jours ouvrables après la confirmation de réception de l'ORP. Passé ce délai, l'employeur est libre de rendre public ce poste.

L'ORP communique à l'employeur dans les trois jours ouvrables suivant l'annonce du poste, les dossiers pertinents ou l'informe qu'aucune personne correspondante n'a été trouvée.

L'employeur indique à l'ORP la suite qu'il a donnée au(x) dossier(s) transmis.

Qu'est-ce que je risque si je ne respecte pas l'obligation d'annonce ?

Le non-respect de l'obligation d'annonce peut être poursuivi pénalement.

L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Didier Ecoffey, Président de l'Association romande des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs et de l'Association des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du canton de Fribourg

Ils sont aujourd'hui un des plus importants mandats de gestion de la FPE et ont contribué à écrire son histoire. La Fédération Patronale et Économique et les boulangers romands et fribourgeois, c'est une histoire d'amour qui dure depuis le siècle passé.

Pour rencontrer le président actuel des associations romande et fribourgeoise, il faut aller à Romont. Une boulangerie-pâtisserie dans la Grand-Rue, un tea-room: « Mais on va aller sur la terrasse familiale au premier étage, on y sera au calme », rigole Didier Ecoffey, le Président de l'Association fribourgeoise depuis 2005 et Président romand depuis 2012.

Interface: Quel est l'apport de la FPE pour les boulangers ?

Didier Ecoffey : Il est primordial et nous en sommes enchantés. Les séances et les assemblées sont toujours préparées de manière très

professionnelle, c'est carré. La secrétaire de nos associations était en vacances récemment, trois semaines, et bien je n'ai pas vu de différence, parce qu'il y a toujours quelqu'un pour répondre et assurer l'intérim. Et puis, tous les membres de l'association romande ou fribourgeoise sont aussi, de facto, membres de la FPE et peuvent bénéficier de nombreux services. Mais ça, nos boulangers n'en sont pas toujours conscients et n'en profitent pas assez. Par exemple, vous avez un souci avec un employé, un coup de fil au service juridique et vous savez quoi faire. L'année dernière, j'ai fêté les 15 ans de l'entreprise. Et bien c'est la FPE qui a assuré ma communication.

Quel est le grand défi des boulangers-pâtisseries-confiseurs ?

De rester en vie (rires)! Si on veut pouvoir concurrencer les grands distributeurs, nous devons impérativement être réguliers et offrir une qualité et un service haut de gamme. Mais il y a aussi le problème de la paperasse, je fais bientôt plus de bureau que de laboratoire. Et puis, nous avons un grand défi de

formation, pour avoir des ouvriers formés et compétents.



Nous avons un grand défi de formation, pour avoir des ouvriers formés et compétents.



La formation est si compliquée ?

Oui, globalement, nous avons de moins en moins d'apprentis. Une des causes est la loi sur la protection de la jeunesse qui restreint beaucoup le travail de nuit. C'est un gros problème pour les petites structures qui ne peuvent pas faire travailler leurs apprentis dès une ou deux heures du matin. Je comprends l'intérêt de protéger les jeunes, mais c'est la mort de la formation. Il faudrait une exception à la loi ou alors commencer l'apprentissage à 18 ans. Pas d'apprentis, ça veut dire pas d'ouvriers et pas de repreneurs pour les commerces.

Quelle évolution constatez-vous dans les modes de consommation ?

Il y a l'arrivée du « prêt à manger » avec des soupes, des salades, des menus à l'emporter. Aujourd'hui, la profession doit intégrer ce mode de consommation. Et puis, il faut être de plus en plus souple. Si le client passe une grande commande aujourd'hui pour demain, il faut une réponse appropriée. Autre aspect: le service traiteur. C'est une évolution intéressante pour le boulanger, moyennant certains investissements comme un camion frigorifique, des réchauds ou de la vaisselle, quitte à trouver des synergies avec d'autres artisans comme les bouchers. Je reprends cette citation de Pierre Lüthi directeur de Globetrotter et premier ambassadeur des boulangers: « Quand souffle le vent du changement, certains construisent des murs, d'autres des moulins. »



L'APP À DÉCOUVRIR

Si vous ne l'avez pas ça ira aussi, mais moins bien !

Dans chaque édition d'Interface, un(e) spécialiste en nouvelle technologie vous fait part de son coup de cœur pour une application.

FORECAST

Mais comment faisait-on avant ! ;-)

La planification du temps en entreprise n'est pas évidente, on le sait. Comment faire lorsque plusieurs projets se croisent, se chevauchent, sont déplacés ou ont une date butoire impérative ?

L'outil Forecast présenté ici permet d'avoir une grande aide à la planification d'entreprise. Loin d'être un outil complet de gestion aussi poussé qu'un ERP, il se focalise sur la vue générale des projets en cours et planifiés pour l'ensemble des collaborateurs-trices de l'entreprise.

Collaborateur |

Email

Optional

Roles

?

e.g. Designer, Senior, NYC

Capacity

35 (default)

hours per week

Work Days

M

T

W

T

F

S

S

7 hours per day

☐

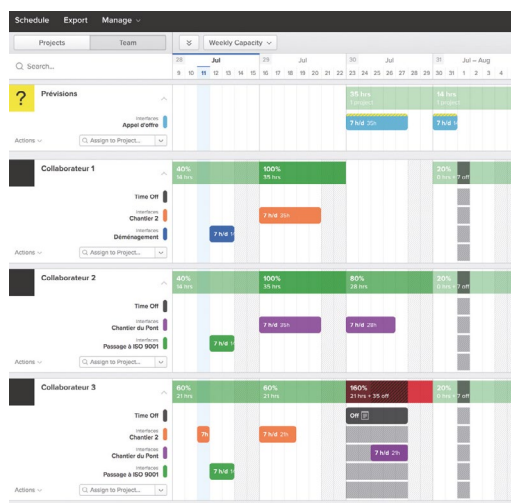
Invite this person to sign in and

View and Edit

Update Person

Cancel

Actions



Sa simplicité et légèreté en font un outil rapidement incontournable une fois qu'on y a goûté !

Ses principales caractéristiques sont :

- Définition des jours fériés et chômés, globaux à l'entreprise
- Définition des plages de vacances / absences de chaque collaborateur
- Ajustement du temps de travail par semaine et par collaborateur, permettant de tenir compte des temps partiels
- Vue de la planification par équipe ou par projets
- Indications visuelles (en rouge) si une personne est en surcharge
- Affichage du pourcentage de temps par personne et par semaine, pouvant encore être planifié sur un projet

La saisie des données se fait par simple drag'n'drop des projets sur le calendrier de chaque personne. Si un projet est décalé, une vue par projet permet en un clic de définir le nombre de jours à ajouter au démarrage du projet.

Si un projet devait avoir un temps d'attente, il est possible de "couper en morceaux" la planification existante, et de la répartir sur les semaines suivantes.

A noter : l'outil est uniquement en anglais, mais ce n'est pas un problème majeur. Son tarif : 5\$ par personne et par mois, en ligne sur <https://forecastapp.com/>

Nous travaillons depuis quelques années avec ce logiciel et ça nous permet d'avoir une excellente vue d'ensemble sur les projets en cours et futurs.

Notre astuce : planifier 7h par jour, et 4 jours par semaine permet d'avoir de la réserve pour les imprévus.

Thierry Brodard



PROCHAINS ÉVÉNEMENTS FPE - CIGA

Cours / Petits-déjeuners

06.09 | 8h00-13h30 BULLE

COURS - PRÉPARER SA RETRAITE

13.09 | 8h00-17h00 BULLE

**COURS - RÔLE ET DEVOIRS
DE L'ADMINISTRATEUR**

14.09 | 8h30-17h00 FRIBOURG

**COURS - ACTUALISER ET AMÉLIORER
SA CORRESPONDANCE COMMERCIALE**

20.09 | 8h30-12h00 BULLE

**COURS - SAVOIR MANAGER
RELATIONNELLEMENT SON ÉQUIPE**

26.09 | 8h00-13h30 FRIBOURG

COURS - PRÉPARER SA RETRAITE



Tous les cours et inscriptions
sur www.fpe-ciga.ch

IMPRESSUM

Editeur

FPE-CIGA, Bulle

Rédacteur

Eric Plancherel

Graphiste

agence DEP/ART, Bulle

Impression

media f SA - Glassonprint, Bulle



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique